



ESMS&CLUBS PRÉSENTATION





Avec le soutien de la



Allons plus loin, partageons le sport ensemble !

Le Comité Paralympique et Sportif Français a initié en 2020 une opération intitulée "ESMS&CLUBS". L'objet de cette action est simple : mettre en lien des clubs sportifs et des établissements médico-sociaux qui n'ont pas de contacts réguliers avec le mouvement sportif fédéré afin d'impulser des actions de découverte des pratiques parasportives et d'accompagner leur pérennisation.

POURQUOI ?

La création de cette opération sert trois grandes ambitions à court et moyen termes :

- Accroître et pérenniser le nombre de personnes relevant d'un ESMS pratiquant une activité sportive régulière.
- Favoriser les liens et interactions entre le milieu médico-social et les structures sportives fédérées afin de multiplier les passerelles.
- Mieux intégrer le sport dans le projet d'accompagnement personnalisé des personnes accueillies en établissement.

COMMENT ?

Un concept simple : proposer un accompagnement à la mise en lien entre un club sportif et un établissement social ou médico-social.

POUR QUI ?

Établissements éligibles :

- Les établissements médico-sociaux, de type IEM, IME, ITEP, ESAT, Foyers de vie etc. pour mineurs ou pour adultes. En priorité, les établissements de moins de 50 places accueillant des enfants et issus des réseaux suivants : UNAPEI, APAJH, NEXEM, FEHAP, APF...
- Les Services d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD).
- Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

L'action pourra être adaptée pour mieux répondre aux spécificités des SESSAD/SAVS.

Structures sportives éligibles :

- Tout club sportif étant issu d'une fédération membre du CPSF.
- Le club n'a pas été en lien avec l'établissement au cours des 3 dernières années.





Avec le soutien de la
FONDATION Carrefour

ACCOMPAGNEMENT DU CPSF

L'accompagnement du CPSF peut prendre plusieurs formes :

- Aide à l'identification des établissements cibles via la mobilisation de ses réseaux ;
- Conseil & suivi à l'opérationnalisation du projet ;
- Accompagnement financier.

Une convention tripartite valide l'action proposée et donne lieu à un financement*.

Un financement en 2 étapes successives :

- 1500 euros versés par le CPSF au club proposant une découverte de pratique pour un minimum de 15 séances ;
- 500 euros versés par le CPSF en complément si l'action est pérennisée.

** À valider avec le CPSF en amont du déploiement de l'opération, ce financement peut être sous une forme différente en fonction de la région*



UN DISPOSITIF GAGNANT-GAGNANT

POUR UN CLUB	POUR UN ESMS
<ul style="list-style-type: none"> • Accéder à de nouveaux publics • Accroître la formation des encadrants sur l'accueil des personnes en situation de handicap en club • Faciliter les démarches de mise en relation avec les ESMS • Disposer d'un accompagnement financier complémentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier l'offre de pratique sportive proposée aux publics grâce à l'intervention de personnels formés • Accroître les passerelles avec le milieu ordinaire • Bénéficier du financement complémentaire alloué au club par le CPSF

4 GRANDES ÉTAPES

ÉTAPE 1

- Prise de contact avec les établissements & structures sportives
- Définition du projet

ÉTAPE 3

- Financement 1
- Déroulé de l'opération (minimum 15 séances)

ÉTAPE 2

- Conventionnement tripartite

ÉTAPE 4

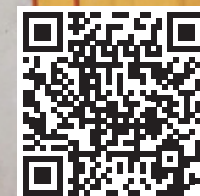
- Financement 2
- Appui à la pérennisation



VIRÉE EN VOILE À CHOISY



ESCALADE À PLUNERET



VOS CONTACTS EN RÉGION



Benoît CHANAL
Auvergne Rhône-Alpes
07 61 32 69 12
b.chanal@france-paralympique.fr



Thomas URBAN
Île-de-France
07 62 99 19 87
t.urban@france-paralympique.fr



Juliette GIVERNAUD-GIRAU
Auvergne Rhône-Alpes
06 59 49 61 31
j.givernaud-girau@france-paralympique.fr



Stéphanie RENAUD
Nouvelle-Aquitaine
07 61 32 68 18
s.renaud@france-paralympique.fr



Thomas GRIMONPREZ
Bourgogne Franche-Comté
06 59 49 60 22
t.grimonprez@france-paralympique.fr



Maxime NENY-DELOBBE
Nouvelle-Aquitaine
06 50 81 18 70
m.nenydelobbe@france-paralympique.fr



Antoine LAUDRIN
Bretagne
07 61 32 70 77
a.laudrin@france-paralympique.fr



Alexane DENIS
Normandie
06 58 31 81 71
a.denis@france-paralympique.fr



Emmanuelle OLIER
Centre-Val de Loire
07 61 32 69 02
e.olier@france-paralympique.fr



Apolline VEDRENNE
Occitanie
06 59 40 39 78
a.vedrenne@france-paralympique.fr



Paul CAILLET
Grand Est
07 61 32 69 65
p.caillet@france-paralympique.fr



Anthony GUIDOUX
Pays de la Loire
07 61 32 70 95
a.guidoux@france-paralympique.fr



Jérémy HOUBEAUT
Hauts-de-France
07 61 32 68 90
j.houbeaut@france-paralympique.fr



Joffrey CHIRON
Provence-Alpes-Côte d'Azur
07 62 99 17 45
j.chiron@france-paralympique.fr





france-paralympique.fr



@FRAParalympique



@FranceParalympique



@FranceParalympique



FranceParalympique



Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels

